



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE



SECOND AVIS DE CONVOCATION

Trappes, le 25 juin 2014 - L'assemblée générale mixte de la société EGIDE réunie sur première convocation le mercredi 18 juin 2014 n'a pu valablement délibérer dans la forme ordinaire et extraordinaire, faute du quorum requis.

En conséquence, la société invite ses actionnaires à participer à l'assemblée générale mixte sur deuxième convocation qui se réunira le lundi 7 juillet 2014 à 8 h 30 dans les locaux de la société, 2 rue René Descartes, P.A. de Pissaloup à Trappes (78190).

L'ordre du jour et le texte des résolutions ont été publiés au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires du 2 juin 2014 et du 25 juin 2014 (www.journal-officiel.gouv.fr), sur le site internet de la société (www.egide.fr) et dans un journal d'annonces légales.

Les actionnaires pourront se procurer toute information complémentaire par demande adressée à la société, Parc d'Activités de Pissaloup, 2 rue Descartes à Trappes (78190).

Toute l'information d'Egide en ligne sur : www.egide.fr

EGIDE - SA au capital de 3 569 594 € - RCS Avignon 338070352

EGIDE est coté sur NYSE Euronext Paris™ - Compartiment C
ISIN : FR0000072373 - Reuters : EGID.PA - Bloomberg : GID

Egide a renouvelé son label OSEO d'entreprise innovante le 11 juin 2012 et est éligible au PEA-PME
Système de management qualité et environnement certifié ISO 9001:2008 et ISO 14001:2004